

SAMSUNG

Du 10 août au 5 octobre 2020
LE SON DE LA RENTRÉE



Jusqu'à

50€ **REMBOURSÉS***
sur une sélection de
barres de son Samsung.

HORS ACHATS SUR MARKETPLACE*

* Voir modalités de l'offre au verso et sur www.samsung.com/fr/offer

© 2020 - Samsung Electronics France, CS 2003, 1 rue Fructidor, 93484 Saint-Ouen Cedex.
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuel non contractuel.

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « SAMSUNG LE SON DE LA RENTRÉE »

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Pour tout achat ou location entre le **10/08/2020** et le **05/10/2020** inclus, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs, d'une barre de son neuve Samsung parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse 50€ dans la limite du montant acquitté pour le produit.

Référence	Montant de remboursement
HW-T420	20 €
HW-T430 / HW-T450	30 €
HW-T530	50 €

- Une seule participation et une seule barre de son par personne (même nom, même prénom, même adresse) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.
ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (même adresse postale que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).
- Offre non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits. Offre valable en France ⁽¹⁾ et Monaco.

Ne sont pas éligibles à l'offre les produits achetés sur une Marketplace.
Une Marketplace ou place de marché est une plateforme en ligne mettant en relation des vendeurs tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE PRODUIT ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **10/08/2020** et le **05/10/2020** inclus, une barre de son Samsung parmi les références éligibles à l'offre, immédiatement disponible en stock lors de l'achat.

2 INSCRIVEZ-VOUS ET PARTICIPEZ EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer et sélectionnez l'offre « **SAMSUNG Le son de la rentrée** » entre le **10/08/2020** et le **25/10/2020** inclus.
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire de participation et téléchargez les éléments suivants :
 - Votre **preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, un contrat ou une première facture de location) où sont entourés le prix, la référence du produit acheté ou loué et la date d'achat/location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).
 - En cas d'achat en ligne : téléchargez également une copie de l'**email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande**, sur lequel apparaissent **obligatoirement** la référence du produit commandé, le nom du vendeur, le site internet sur lequel a été commandé le produit.
 - Une **photo lisible de l'étiquette de votre barre de son préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).
 - Une **photo lisible de l'étiquette signalétique qui se trouve au dos de votre produit Audio**, sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**
 - Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC ⁽²⁾
- Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 25 octobre 2020 inclus**.

Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation. Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement

3 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines, votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **25 octobre 2020** minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer, sélectionnez l'offre « **SAMSUNG Le son de la rentrée** » et cliquez sur « Suivre ma participation »

⁽¹⁾ A savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission

⁽²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint Marin et Monaco.

Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.